

---

# AUGMENTATION DE MASSE APM20 LIONCEAU ET APM30 LION

Afin de pouvoir bénéficier de l'augmentation de masse récemment approuvée par l'EASA (Major change approval 10035009 Rev. 1 du 24/05/2011), veuillez nous envoyer les informations suivantes :

- Nom et adresse du propriétaire,
- Dernière fiche de pesée en vigueur,
- Nombre d'atterrissages et heures de vol,

Par courrier électronique à

[dmarrec@issoire-aviation.fr](mailto:dmarrec@issoire-aviation.fr)  
[rklur@issoire-aviation.fr](mailto:rklur@issoire-aviation.fr)

ou

Par courrier postal à

Service navigabilité  
ISSOIRE AVIATION  
Aérodrome Issoire/Le Broc  
63500 ISSOIRE

Veuillez également télécharger la dernière version du Manuel de vol à conserver dans votre avion :

APM20 Lionceau :

APM30 Lion :

Nous vous renverrons une fiche de pesée à jour vous permettant d'exploiter votre avion aux masses maximales au décollage suivantes :

APM20 Lionceau : 655 kg

APM30 Lion : 736 kg